

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 33 du 21 juillet 2016

PARTIE PERMANENTE
Marine nationale

Texte 1

ERRATUM

à l'instruction n° 91/DEF/DPMM/PM2 du 20 avril 2016 relative à l'emploi outre-mer et à l'étranger des marins des équipages de la flotte et des marins des ports.

Du 21 juillet 2016

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ERRATUM à l'instruction n° 91/DEF/DPMM/PM2 du 20 avril 2016 relative à l'emploi outre-mer et à l'étranger des marins des équipages de la flotte et des marins des ports.

Du 21 juillet 2016

NOR D E F S 1 6 5 0 9 3 6 Z

Texte modifié :

Instruction n° 91/DEF/DPMM/PM2 du 20 avril 2016 (BOC n° 32 du 21 juillet 2016, texte 9 ; BOEM 222.2.2.2).

Référence de publication : BOC n° 33 du 21 juillet 2016, texte 1.

L'instruction n° 91/DEF/DPMM/PM2 du 20 avril 2016 est modifiée comme suit :

Au point 2.2. « **Cas particulier de certaines affectations outre-mer et à l'étranger.** ».

Remplacer le tableau par le tableau ci-dessous :

	PROSPECTION MESSAGES GÉNÉRAUX DE PARIS.	PRÉSÉLECTION PM2.	TRANSMISSION AUTORITÉ DE DÉCISION.	DÉSIGNATION MESSAGES GÉNÉRAUX DE PARIS.	DURÉE D'AFFECTATION.	DATE DE RALLIEMENT.
AMBASSADES/ORGANISMES INTERARMÉES RELEVANT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA STRATÉGIE (DGRIS).	Eté N -2	Septembre/ octobre N -2	Bureau « direction générale des relations internationales et de la stratégie » (DGRIS) Octobre N -2	Avril N -1	Trois ans avec famille	Eté N
ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD (OTAN).	Eté N -1	Septembre N -1	Bureau « direction générale des relations internationales et de la stratégie » (DGRIS) Octobre N -1	Mars N	Trois ans avec famille	Eté N
DIRECTION DE LA COOPÉRATION DE SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE (DCSD).	Eté N -1	Octobre/novembre N -1	Ministère des affaires étrangères (MINAE)/DCSD Novembre N -1 (1)	Janvier N	Deux ans avec famille	Eté N
PATROUILLE <i>Fulmar</i> .	Septembre N -1	Novembre N -1	PM2 Décembre N -1	Janvier N	Un an sans famille renouvelable ou deux ans avec famille	Eté N
TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES (TAAF).	Eté N -1	Octobre N -1	Administration des TAAF Octobre N -1	Février N	Treize mois sans famille (douze mois sur zone + un mois de transit aller/retour)	Eté N

(1) Transmission pour agrément aux autorités locales.